

LES

## CAHIERS

DE L'

## HISTOIRE

DE LA METALLURGIE

Publication de l'Institut C G T d'Histoire Sociale de la Métallurgie



EDITO

## LES VICHYSTES D'AUJOURD'HUI

L'institut CGT d'histoire sociale vient de tenir un colloque très intéressant sur la période de l'occupation 1940/1945 où notre pays sombra dans la collaboration avec l'occupant avec un pouvoir aux mains de tristes individus qu'ils étaient: politiciens, syndicalistes et dirigeants d'entreprises.

Dans ce cahier vous trouverez notre contribution pour la métallurgie.

Mais cette période nous fait penser à ce qui se passe en ce moment dans notre pays.

La réalité politique, sociale, comme un effet de miroir, nous renvoie à certaines noirceurs de notre histoire.

Nous disons souvent « l'histoire ne se répète pas » ; je n'ai nulle intention de contredire cette constatation mais on peut à travers des événements, se les remémorer, tout en sachant que nous vivons toujours dans des contextes qui ne sont plus les mêmes.

N'empêche que, j'entends en ce moment, à juste raison, des jugements comme ceux-ci : « ce gouvernement nous ramène aux pires moments antisociaux de l'époque vichyssoise » ou encore « de gouvernement le plus réactionnaire depuis la libération ».

Je partage ces points de vue.

- L'atteinte aux libertés individuelles et collectives avec l'utilisation de l'ordonnance de 1955 de la guerre d'Algérie pour mettre la population en couvre-feu.

- la mise au banc d'accusée de la jeunesse.

- Le travail sous prétexte d'apprentissage des enfants de 14 ans.

- les attaques actuelles du droit de grève.

-les sanctions des tribunaux contre des grèves dites politiques.

- les admonestations concernant les banlieues, les familles, les immigrés ; leurs stigmatisations autour du Karcher, de la racaille, du colonialisme..

*Tout cela sent la puanteur vichyste.*

**Travail, Famille, Patrie** ; telle était la devise de tous ces individus de cette époque où il ne faisait pas bon de parler de lutte de classe dans un régime où dominaient les hommes du patronat de la métallurgie et de pseudo-syndicalistes de la métallurgie.

Dans cette période, la grève était interdite, le revendicatif limité à quelques aspects sociaux et professionnels avec un paternalisme patronal qui, sous sa férule, mit en place « les comités sociaux », où chefs d'entreprises et collaborateurs syndicaux coopéraient ensemble sous la coupe d'un état pétainiste aux ordres des forces nazies.

Certes, aujourd'hui, nous ne sommes plus dans le contexte d'une charte du travail qui régissait les relations sociales.

Mais regardons-y de plus près ; le chômage, la misère, la faim, taraudent notre société où l'homme est bafoué et ses droits sociaux malmenés et remis en cause.

Le syndicalisme de lutte est l'accusé principal et on lui intime l'ordre d'en revenir au vieux message pétainiste revu et corrigé : celui d'un monde du travail devant faire allégeance : « *compromission et collaboration autour des mesures de plus en plus antisociales prises de concert entre le gouvernement et le patronat* ».

La revanche du patronat sur tous les acquis sociaux de la libération en est le triste exemple actuellement.

**Bernard LAMIRAND**

**Président de l'IHS CGT METAUX**

## Carte de membre

Pour tenir compte des remarques des adhérents et afin de valider le paiement de la cotisation annuelle, nous éditons une carte. Seuls les adhérents qui sont à jour de leur cotisation la trouveront ci-jointe.

Le Bureau de l'IHS CGT Métallurgie



## N° 14 Décembre 2005

Les Cahiers de l'histoire de la Métallurgie

94, rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris

Tél: 01.53.36.46.00. Fax: 01.53.36.86.38

<http://www.ftm-cgt.fr>

e-mail: [ihs@ftm-cgt.fr](mailto:ihs@ftm-cgt.fr)

Imprimé par nos soins.

## Sommaire

Edito P. 1

L'histoire un combat P. 2

## Les dossiers de l'IHS

« Le syndicalisme sous la botte »

Paginé de I à VIII

La vie de l'IHS P. 3

MACIF P. 4

Maquette et rédaction:

JP Eibaz



Merlin et Gerin Grenoble 1936

L'institut d'Histoire Sociale CGT Métallurgie

Vous présente  
ses Meilleurs Voeux pour 2006



## L'histoire, un combat syndical

**René Mouriaux**, sociologue, bien connu des syndicalistes, vient de produire un ouvrage concernant « *l'histoire un combat syndical* ».

Cette brochure est éditée par *l'Institut d'histoire sociale CGT*.

L'ayant lu, j'y trouve de nouvelles raisons de m'intéresser davantage à l'histoire et particulièrement celle du mouvement syndical.

Ce travail remarquable devrait intéresser les militants en recherche de repères et de points d'appui pour mener leur activité.

Il nous incite dès l'introduction sur ce besoin d'histoire ; il invoque des raisons irréfutables : je pense particulièrement à celles concernant les attaques actuelles pour réviser l'histoire, la réécrire ou imposer une histoire officielle par la loi, dans les livres scolaires, concernant le colonialisme.

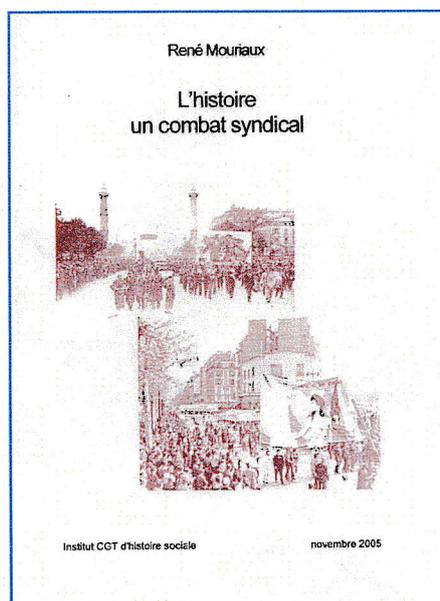
La connaissance du passé dit-il est un enjeu intellectuel et politique.

Il cite une composante essentielle de l'histoire sociale : celle exprimée par **Marx** dans l'analyse du travail (page 11) où celui-ci dégage ce qu'est le procès du travail et la façon historique dont l'homme l'engage tout au long de son développement et donc de son histoire sociale.

Il nous indique par de nombreux exemples ce qu'est l'histoire et surtout cette notion de temporalité qui nous conduit à examiner les

évolutions au cours du temps ; de cette histoire humaine qui ne se déroule pas dans une nature immuable comme l'historiographie grecque l'envisageait, dit-il.

Alors il interroge sur le sens à donner à l'histoire.



Il nous cite **Cicéron** pour qui l'histoire est de ne rien dire de faux et d'oser dire tout ce qui est vrai.

Au **moyen âge**, l'histoire entre en dualisme avec la distinction entre le sacré et l'humain, puis de ces périodes l'histoire organise ses sources et l'on voit se développer *l'archivage* et *l'archéologie* comme matières pour travailler le sens de l'histoire.

De ce périple, nous arrivons au

**siècle des lumières** et de la **révolution française** avec une nouvelle ère de l'histoire (page 30), avec de grands philosophes et écrivains qui nous conduisent à ces grands penseurs des **19 et 20<sup>ème</sup> siècles** où l'histoire est l'outil pour comprendre ce qui évolue et se transforme et cela n'a pas manqué de confrontations et de débats entre ceux enclins à une histoire conservatrice et ceux adeptes de l'évolutionnisme comme **Darwin**.

Cela l'entraîne à évoquer l'engagement syndical sur ces terrains des temps et de leurs déterminants.

Mais j'en ai suffisamment dit ; je vous invite plutôt à la lecture de cet ouvrage que tout (e) militant (e) devrait avoir dans sa bibliothèque personnelle.

Une citation pour terminer celle de **Paul Valéry** « *le caractère réel de l'histoire est de prendre part à l'histoire même. L'idée du passé ne prend un sens et ne constitue une valeur que pour l'homme qui se trouve en soi-même une passion pour l'avenir* ».

Ce livre est un outil pour se pencher sur l'histoire sociale et syndicale et mieux saisir d'où l'on vient pour comprendre le présent et mieux envisager l'avenir.

**Bernard LAMIRAND**  
Président  
de l'IHS CGT Métallurgie

# La vie de l'I.H.S. métaux

Nous sommes adhérents



MUSEE DE LA  
RÉSISTANCE  
NATIONALE  
Association loi 1901

CARTE D'ADHÉRENT

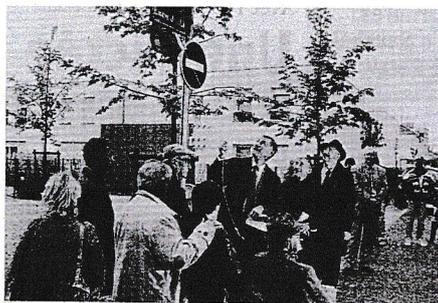
MUSEE de la RESISTANCE NATIONALE  
88, avenue Max Dormoy  
94500 CHAMPIGNY S/MARNE  
Tél. 48.81.00.80  
Fax 48.81.33.36

*L'appel fondateur (extrait)*  
Événement majeur de notre histoire, la Résistance n'est pas seulement l'affaire de ceux qui la vécurent, y participèrent, l'organisèrent. Bien au-delà du souvenir, elle continue, de génération en génération, à dispenser à tous son lucide enseignement. Si la France malheureuse fut alors, comme jamais aimée et animée par son peuple, c'est bien que les Françaises et les Français connurent, en ces temps noirs, que le salut ne viendrait pas seulement

de la force retrouvée et de la victoire militaire. Il portait aussi le nom de l'union, de la justice sociale, de l'égalité fraternelle, de l'indépendance nationale. Devant toute menace, ces vertus auxquelles en appelle la Résistance demeurent efficaces. Et le poète a raison de dire, songeant à ceux qui combattirent, souffrirent et tombèrent pour que renaisse l'avenir : Si l'écho de leur voix faiblit nous périrons.

Jean MARCENAC

## Une rue Eugène Jolly à Mulhouse



La rue Eugène Jolly inaugurée par le sénateur-maire Jean-Marie Bockel. (Photo DNA)

En présence de notre camarade **Aimé Muré** qui fut son successeur tant à la direction de l'USTM du Haut - Rhin qu'au CEF, une rue porte désormais le nom d'un dirigeant de la FTM-CGT.

**Eugène Jolly** est élu à la direction exécutive de la fédération de 1950 à 1966, syndiqué dès son apprentissage, il s'engage pour la victoire du **Front Populaire**. Résistant dans l'Alsace annexé par les nazis, il poursuivra son engagement pour la mise en oeuvre du

programme du C.N.R. Membre du Parti Socialiste, il refuse la scission de 1947, ce qui lui vaudra d'en être exclus. Ce militant de l'A.C.O. sera de tous les combats pour l'unité et les acquis sociaux du 20<sup>ème</sup> Siècle. Lorsqu'il transmet le relais de la défense des intérêts des métallos c'est pour assumer ses responsabilités comme Secrétaire général adjoint de l'U.D. du 68. **Eugène** est décédé en janvier 1975.

## Une nouvelle association d'histoire sociale CGT des usines SNECMA



Le 15 Décembre 2005 s'est tenue l'assemblée constitutive de «l'Association d'Histoire Sociale et de Solidarité CGT des Usines SNECMA». Les statuts et le conseil d'administration proposé par le collectif, qui travaille depuis deux ans avec notre institut, ont été votés. Un plan de travail a été adopté. Le

Bureau exécutif s'est déjà réuni pour mettre en oeuvre les décisions de l'A.G. La sortie d'un **cahier de l'histoire** est prévue en Janvier 2006. Les Syndicats CGT actifs et retraités avec l'IHS CGT **Métallurgie** souhaitent de nombreux adhérents à cette association.

## Adhésions et Cotisations annuelles

Syndicat - UL - USTM - CCM - 80 €

moins de 50 adhérents 20 €

CGT Individuel : 20 €

Organisme - Association - Bibliothèque : 80 €

Rédiger le chèque à l'ordre de :

"Institut CGT d'Histoire sociale de la métallurgie"

A renvoyer à Institut CGT d'Histoire Sociale de la Métallurgie à l'attention de Zahoua

94 rue Jean-Pierre Timbaud 75011 Paris

Cette adhésion inclut "les Cahiers de l'histoire de la Métallurgie".





# Les dossiers de la métallurgie CGT

## Contribution de l' IHS-CGT Métallurgie Concernant «LE SYNDICALISME SOUS LA BOTTE»

Par **Bernard Lamirand** et **Henri Tronchon**

*Le syndicalisme de Vichy, le fond de sa démarche, ses méthodes, sont en germe dans les événements qui vont suivre le **Front Populaire** et sa désagrégation avant l'envahissement de la France. On y retrouve ceux qui ont combattu la réunification de la **CGT** en **1934** et en particulier certains dirigeants de la **Fédération de la Métallurgie** autour de **Marcel Roy** : des anti-unitaires et anticommunistes notoires.*

Mais c'est à partir du pacte germano-soviétique signé le **23 août 1939** que va se construire un syndicalisme de collaboration par l'exclusion de la **CGT** des militants qui ne condamnent pas explicitement ce pacte et par conséquent ne se désolidariseraient pas du Parti Communiste.

L'exclusion de tous ces militants et dirigeants va totalement ébranler l'édifice unitaire construit

animée par **Chevalme** et **Roy** ; le **22 octobre 1939**, elle s'autoproclame Direction Fédérale des Métaux.

Mais c'est un échec. La mise hors champ syndical de militants et syndiqués n'a pas l'effet escompté : c'est **Belin** lui-même qui **30 ans** plus tard, lors d'un colloque, dressera le bilan de l'échec. « *Lorsque entre **septembre 1939** et **mars 1940** il fallut procéder à la désignation,*

disloquée bien avant l'arrivée des forces occupantes. Ce syndicalisme apparaît déjà comme un avant-goût de ce qui se mettra en place avec les plus anticommunistes qui vont rejoindre la collaboration avec l'ennemi, avec le patronat de la métallurgie et celui des Forges qui prend ainsi sa revanche sur ceux qui l'avaient contraint à négocier en **1936**.

Seront arrêtés **Alfred Coste**, **Ambroise Croizat**, **Arthur Musmeaux** comme députés communistes -métallurgistes de la Fédération réunifiée. D'autres seront arrêtés ou mobilisés. La place est libre pour mettre en place une Fédération qui n'a plus rien à voir avec le syndicalisme de classe, de luttes et de revendications. Alors les plus anticommunistes mais aussi des proches de **Jouhaux** vont se trouver seuls aux commandes de la **FTM CGT** ; on retrouve **Léon Chevalme** du courant **Jouhaux** et **Marcel Roy** ainsi que **4** membres du Bureau Fédéral : **Cuissot**, **Dupaquier**, **Galantus**, **Lemire**, de même **Bardollet**, **D'Hondt**, **Jouvence**, **Klein**, **Vasseur** du Comité Exécutif : en fait **1/4** des élus du congrès de **1938**. On y dénonce alors la *gangrène stalinienne*, la *trahison bolchevique* et déjà on s'attaque à ceux que l'on considère comme *indésirables* et nous verrons que par la suite, dès la défaite de la France, ce sera l'essentiel du travail de cette fédération vichyste de faire la



depuis la réunification. C'est une nouvelle scission par un processus massif d'exclusion. Ne resteront alors que les dirigeants confédérés amis de **Jouhaux** et ceux anticommunistes autour de **Belin** et **Roy**.

Les dégâts dans la Fédération sont immenses : **620** syndicats de la métallurgie sont dissous par le Ministre de l'Intérieur. La Fédération des Métaux est dissoute et reconstituée avec la tendance dite « *syndicale* »

*selon la réglementation de guerre, des délégués d'ateliers dans les entreprises de la métallurgie pour la défense nationale, c'est à peine si la Fédération des Ouvriers des Métaux qui venait de se réformer, put en présenter deux centaines, après la profusion des années **1936** et **1937**. Le cas de la Fédération des Métaux n'était pas isolé, tout le mouvement syndical était frappé de sclérose ».*

Ainsi la plus grande fédération **CGT** est purement et simplement

# Les dossiers de la métallurgie CGT

chasse à ceux qui restent ou s'intègrent dans les syndicats de la métallurgie pour mener le combat contre l'ennemi, pour les revendications.

Cette Fédération des Métaux réformée, dont parle **Belin**, toujours dans sa conférence les **6 et 7 mars 1970** à la *Fondation nationale des sciences politiques*, est celle composée d'ex confédérés car la plupart des autres dirigeants ont refusé de renier leurs convictions.

**Chevalme** et **Roy** pour un temps s'octroient le pouvoir de direction de ce qui reste de la Fédération de la Métallurgie, mais ils ont des difficultés qu'ils ne peuvent cacher et ainsi on peut lire dans le compte rendu du Comité Fédéral reconstitué du **17 décembre 1939** que des difficultés sont rencontrées dans la région parisienne : « *il y a d'abord, évoque Maurice Cuiisot, toute une force avec qui il faudra compter* »

L'on apprend ainsi que beaucoup de métallurgistes sont oublieux du passé où les dirigeants domestiques de **Staline** se servaient de l'*Union des Métaux*, du *Métallo*, des réunions et des congrès pour nous servir à chaque fois la « *salade russe* ». **Dupaquier** précise quant à lui « *qu'à Renault comme partout, on est reparti à zéro.* »

Donc l'ambiance n'est pas euphorique. La Fédération n'est plus que l'ombre d'elle-même. Le syndicalisme de **Vichy** n'a donc plus qu'à récupérer les clés et c'est ce qu'il va faire dès l'Armistice signé par **Pétain** qui ouvre la voie à la collaboration.

Les dirigeants de la métallurgie, qu'ils soient syndicalistes ou patronaux vont dès lors travailler ensemble cette collaboration. La

chose est entendue très rapidement dès que **Belin**, secrétaire de la CGT, est nommé ministre de même **Pucheu** le patron de la métallurgie parisienne. Cet individu qui dû négocier en **1936** avec **B. Frachon**, **R. Semat**, **JP Timbaud** n'eut de cesse de poursuivre les syndicalistes de la métallurgie parisienne et en particulier **JP Timbaud** (voir Chateaubriant).

Mais, dans les entreprises de la métallurgie, tout de suite des formes d'organisations vont affronter le syndicalisme de collaboration. Des syndicalistes, des militants progressistes, qui n'ont pas renoncé à leur conviction, mèneront des luttes dans les syndicats contrôlés par les vichyssois de la métallurgie.

D'autres contributions en relatent les faits et notamment **Roger Linet** dans plusieurs de ses ouvrages sur la résistance et les comités populaires : de même **Henri Rol Tanguy**, **Simone** et **Auguste Gillot** dans leurs livres sur la résistance.

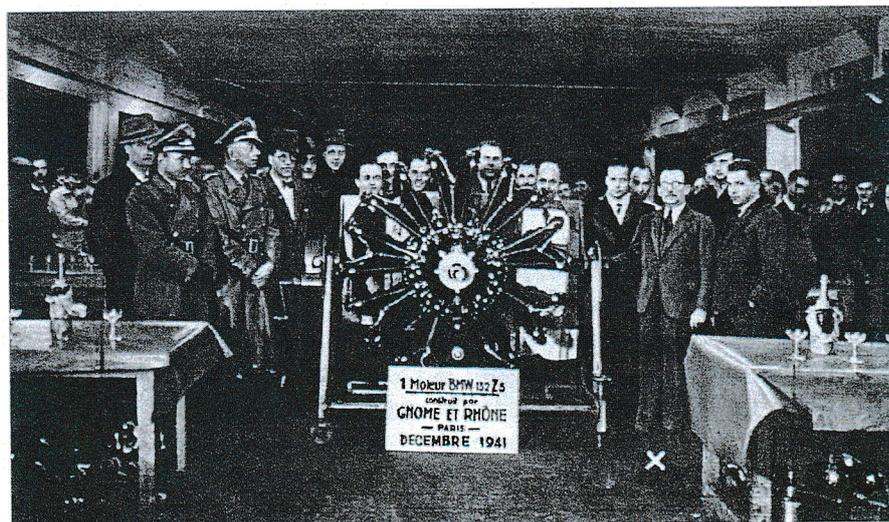
**Marcel Roy**, l'un des secrétaires de la Fédération « reconstituée », va dès lors diriger la Fédération vers cette collaboration. Il le fait dans un nouveau contexte, le **9 novembre 1940**, **Belin** dissout les

confédérations ouvrières CGT, CFTC, et le CG PF.

Il l'écrira le **25 mai 1942** à **M. Maysset**, secrétaire général de la présidence du conseil, président du comité d'organisation professionnelle : « *Nous adhérons sans réserve à la politique sociale du Maréchal Pétain, ses nobles paroles ont été pour nous un réconfort et nous sentons fort bien la nécessité d'instituer un « ordre nouveau* » (voir archives FTM). Il prend position dès les premiers actes de résistance.

Les choses peuvent prendre alors la tournure d'une collaboration qui durera jusqu'à la **Libération**. Les dirigeants de la métallurgie sont au premier rang pour établir la Charte du travail et parmi les **27 membres** qui vont l'établir nous retrouvons **Jacques Lenté**, le président de l'**UIMM** et **Marcel Roy**, l'ancien secrétaire de la Fédération des Métaux. **Marcel Roy** va y défendre bec et ongles l'ordre nouveau. Nous avons retrouvé des documents fédéraux sur cette période noire du syndicalisme que l'on a du mal à considérer comme un syndicalisme sous Vichy, mais passons.

Des lectures édifiantes récupérées dernièrement nous éclairent sur cette période dans les entreprises de la métallurgie, en particulier un livre qui nous est parvenu émanant



## Les dossiers de la métallurgie CGT

de la Société Nationale de Construction du Sud Ouest de l'usine de **ST NAZAIRE**, sous le titre : *les contacts humains dans l'entreprise* daté des conférences sociales tenues durant l'année 1942.

Par exemple, sur la Charte du travail que disait **J. Terray**, secrétaire général et de la main d'œuvre, dans sa conférence donnée le **26 janvier 1942** (conférence de Saint Nazaire SNC : *les contacts humains*) : « C'est en effet, cette grande Nation que la Charte met en avant et qui est encore totalement méconnue. Il ya dans l'entreprise des intérêts différents qui s'affrontent ; mais on n'a pas saisi que l'entreprise était une sorte de famille dont la prospérité donnait la vie, le salaire à tous depuis le haut jusqu'en bas de l'échelle. Il peut se développer dans l'entreprise une atmosphère d'entraide, de confiance, qui fait naître, entre les patrons et les ouvriers, d'abord un sentiment de justice, ensuite un sentiment de soutien. »

Ce soutien, ils essaieront de l'obtenir dans la métallurgie avec en particulier les **comités sociaux**. Ceux-ci, aux dires des militants de l'époque qui ont combattu la collaboration, n'ont pas eu le succès qu'escomptaient leurs auteurs.

Dans ce même document on voit toutes les difficultés qu'ils éprouvent pour mettre en mouvement ces comités sociaux, l'outil d'intégration de la Charte. Le même personnage indique dans quelles limites il est préférable de les voir se créer : « il est désirable que les comités sociaux d'entreprises soient établis dans les seules entreprises où l'atmosphère sociale est relativement favorable. »



Il donne aussi des indications précises sur le contenu à y donner à l'intérieur du comité social : la notion de collaboration, de charité, de superflu, donnée par le patron, de coopération, d'assistance et il termine en soulignant : « cette collaboration que nous voulons créer nous constatons qu'elle y existe là où la droiture a régné, tant du côté ouvrier que du côté des patrons. »

Et il conclut : *la Charte n'est qu'un cadre de la collaboration, toutes les catégories sociales doivent tenter l'expérience sans réticence*, dit-il en reprenant le discours tenu par le **Maréchal Pétain à Commentry**.

Il répond aussi à un intervenant sur le rôle nouveau des syndicalistes dans ce cadre : « Dans la formule du Comité Social il est donné une grande importance au syndicat. Il ne s'agit pas -je le dis bien- des luttes syndicales d'antan, il s'agit du syndicat unique que nous allons créer. Je dois dire également que dans le syndicat unique se retrouveront les principaux chefs syndicalistes qui ont soutenu les politiques actuelles du gouvernement en matière sociale. »

C'est donc vers un « syndicat unique » à la botte pétainiste que

vont s'installer les dirigeants syndicaux des métaux dans la nouvelle structuration prévue par la Charte, notamment autour des familles professionnelles qui vont d'ailleurs poser problème à la direction fédérale à partir des structures de production et de transformation où réapparaît le comité des Forges et sa toute puissance.

Dans un autre chapitre de ce livre nous trouvons aussi le discours tenu par **Pierre Waline**, le secrétaire général de l'**Union des Industries Métallurgiques et Minières** concernant les comités sociaux et les échecs précédents dans différents pays, imputant cela au mouvement révolutionnaire et à la politique à l'entreprise. Bref, tout un manuel du parfait collaborateur, **la Charte du travail** d'ailleurs prend les mesures pour qu'il en soit ainsi ; promulguée le **4 octobre 1941**, celle-ci interdit le **lock-out** et le **droit de grève**. C'est bien une coopération poussée avec l'**UIMM** pour établir les nouvelles règles et nous en avons la conviction à travers les échanges entre **Roy** et **Lenté** Président de l'**UIMM** et vice-président du comité d'organisation professionnel quand celui-ci indique à **Marcel**

**ROY « désir de l'amiral Darlan que le comité professionnel tienne le plus vite possible une ou plusieurs séances préparatoires de ses travaux à Paris.....plus tard, réunion prévue par J.Lenté le 14 mai n'aura pas lieu, travaux du comité s'ouvriront à Vichy, vraisemblablement le 23 mai, sous la présidence du Maréchal Pétain. »**

Cette interdiction du droit de grève sera-t-elle respectée, c'est ce que nous allons voir à travers la correspondance qu'entretient **Roy** avec ses organisations locales ou d'entreprises. Un travail fédéral d'archivages est en cours et nous mène déjà à quelques recoupements très intéressants sur ce syndicalisme qui se définit comme constructif et qui ne veut que s'occuper des intérêts professionnels de ses mandants.

Dans la correspondance de **Marcel Roy** nous retrouvons des écrits, des lettres qui marquent le style et la démarche de ce « **syndicalisme constructif** » comme il l'affirme comme étant la démarche fédérale. Le 1<sup>er</sup> avril 1941, il résume dans une lettre, ce que pourrait être cette organisation professionnelle future qu'il s'agit

de créer.

*« Indispensable, à mon avis, de laisser exister à la base les organisations syndicales professionnelles, patronales et ouvrières, sans craindre aucun danger pour l'esprit de collaboration entre ces différentes organisations, puisque cette collaboration s'instaurera dans des comités sociaux dans lesquels seront représentés, sur une base paritaire, les salariés et les employeurs... »*

**Marcel Roy** nous le voyons là, est bien à la source de cette Charte du travail pétainiste, il est d'ailleurs dans le comité restreint autour de **Pétain, Belin et les patrons** de la métallurgie pour codifier cette charte. Il ne s'arrête pas, contrairement à ce qu'il peut dire, au côté professionnel —dans une adresse au **Préfet de la Seine**, il va manifester sa réprobation unanime des attentats commis contre les troupes d'occupation (lettre du 6.12.1941. Celui-ci l'invite « à l'appel aux populations de Paris et du département de la Seine pour manifester une réprobation unanime des attentats qui viennent d'être commis à Paris contre les forces d'occupation... » se propose d'y associer toutes les hautes personnalités de Paris... et demande, en conséquence, l'appui de votre nom...considère comme acquise votre adhésion ...».

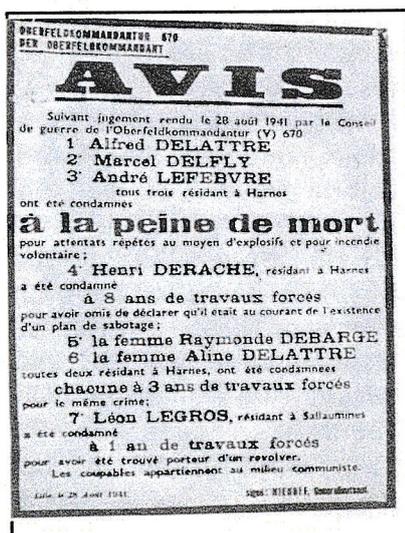
Cette Fédération de la Métallurgie travaille dans le concept édicté par la Charte. Les réunions de structures se tiennent et nous avons des comptes rendus sur les interventions faites concernant les départs de la main d'œuvre en Allemagne par exemple de l'industrie électrique.

Certainement que les besoins sont pressants pour l'industrie de guerre allemande et nous pouvons déduire que cette organisation, dirigée par **Roy**, travaille à l'effort de guerre pour l'Allemagne au même titre que le patronat de la métallurgie. Nous retrouvons des témoignages dans les dossiers d'épuration à la Libération.

Cette activité ne doit pas trouver toute sa sérénité puisque nous voyons apparaître dès 1942 les problèmes revendicatifs qui surgissent. Certainement qu'il y en a eu avant, mais nous n'avons pas retrouvé pour l'instant les documents ; notamment si nous corroborons les précieuses indications portées tant par **R. Linet** ou par **H. Rol Tanguy** sur les exigences revendicatives qui se manifestent dans les entreprises de la région parisienne avant cette date. Et aussi les sabotages de la production qui ralentissent les envois de matériels militaires.

Il écrit à **Albert Fougères**, le 1<sup>er</sup> avril 1942, pour lui dire qu'il y aura 2 familles de la métallurgie : **sidérurgie et transformation**. Il voyagera beaucoup dans cette période pour affirmer sa présence dans les structures syndicales qu'il tient ou qu'il met en place, d'ailleurs sous l'autorité bienveillante de l'occupant et des chefs d'entreprises dont il reçoit les vœux de bonne année. Nous avons à ce sujet une petite collection de cartes de vœux émanant des patrons de la métallurgie.

Une lettre de **Fougères** membre du **CEF Métaux**, responsable régional à **Limoges**, à **Roy** nous éclaire sur la façon dont ceux-ci règlent les problèmes revendicatifs. Pour **Fougères**, dirigeant syndical de **Lyon**, il s'agit du paiement d'une demi-heure d'arrêt pour les ouvriers travaillant 8 h consécutives. Les employeurs, au prétexte qu'il y a une seule équipe continue, refusent de payer cette demi-heure et les Prud'hommes déboutent le syndicat.



# Les dossiers de la métallurgie CGT

La réponse de Roy : « *aurait été préférable d'essayer de régler en conciliation* » et il précise que l'argument évoqué par le patronat de la région lyonnaise est très solide.

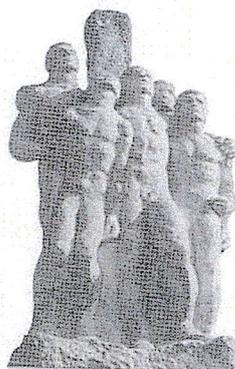
Dans cette démarche évidemment le souci de s'adresser aux salariés, d'engager l'action syndicale, la lutte n'est pas et ne sera jamais envisagée par ROY dans aucun de ses écrits à notre disposition.

Dans cette période de 1942, les problèmes pour régler le passage vers le syndicat unique sont confrontés à des résiduels d'organisation **gardant le sigle CGT ou CFTC**. Il fait état de cette situation à St Etienne. Il y eut échange de correspondance avec le **syndicat chrétien** de la métallurgie qui s'adresse au **syndicat CGT** de la métallurgie de St Etienne.

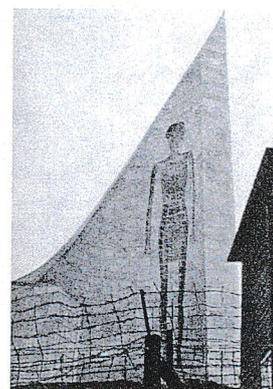
Ce qui est retenu au niveau de ST Etienne c'est une formule de coordination et non d'unification des 2 organisations. Il est fait état « *d'une entrevue avec les dirigeants cégétistes des métaux, « d'aucune utilité » en cas d'acceptation de la construction d'un Comité de Représentation Commune, serait à disposition pour une entrevue, mais sur ce sujet seulement* »

La Fédération travaille aussi ses liens avec les prisonniers, nous retrouvons des pièces comptables pour sortir **50.000 francs de la caisse**.

Dans plusieurs courriers concernant le placement des cartes on note aussi des inquiétudes sur le placement et l'envoi du matériel avec le constat que certaines organisations ne répondent pas pour l'envoi du matériel syndical. Il semble bien que l'adhésion à cette organisation vichyste ne



**le monument de Chateaubriant**



**le mémorial du Struthof**

trouve pas une attention particulière des métallurgistes. On le note dans plusieurs écrits retrouvés par ailleurs dans les dossiers d'épuration où prédomine la crainte dans les entreprises de la métallurgie d'être envoyés en **STO** obligatoire en Allemagne et la méfiance règne vis-à-vis de l'organisation syndicale et des comités sociaux (VOIR **Alsthom Belfort** analyse des archives **1941/1944** réalisée par **Jean Louis Romain**)

Cette situation en adhésion trouve sa confirmation dans le rapport introductif présenté par **Raymond Semat**, secrétaire de la FTM CGT lors du **15<sup>ème</sup> congrès** après la Libération, nous le citons : « *s'attaquer à l'occupant, aux traîtres de Vichy, à Pétain et à son aréopage de conseillers du Comité des Forges et de leurs valets syndicaux fut notre ligne d'action.... Dans la région parisienne, nos **Comités Populaires** contrôlaient des groupes clandestins dans les **deux tiers** des entreprises, la Charte du travail, malgré ces efforts de Roy, de Bardollet, de Gastal et autres lâches, ne plaisaient pas à nos métallurgistes....*

.... Ces quelques chiffres sur les effectifs de la Fédération des Métaux pendant la gestion de Roy, se suffisent à eux-mêmes pour démontrer l'impopularité de la Charte et de ses défenseurs :

- 1941      **21.000 syndiqués**
- 1942      **19.000 syndiqués**
- 1943      **56.000 syndiqués».**

Cette progression de **1943** vient de l'appel à entrer dans les organisations de base pour en chasser les traîtres comme disait **R. Semat**.

D'autres chiffres sont donnés, **1944 : 40.710, chiffre comptabilisé en début de placement en janvier ; et en novembre 1945 : à titre de comparaison 839.777 ... sans commentaires....**

Il est donc indubitable que le syndicalisme sous Pétain n'eut pas grande presse parmi les métallurgistes malgré tous les efforts faits dans les grandes entreprises de la métallurgie pour donner une assise à la collaboration.

La méfiance vis-à-vis de la Charte domine et nous en retrouvons des traces toujours dans les correspondances de **Roy** avec **Fougères** sur l'entreprise **Gnome et Rhône** ; **Fougères** indique les difficultés pour désigner les membres du conseil d'administration et parlant du secrétaire de section : « *Il n'a pris la parole que pour déclarer sa méfiance sur la Charte* ». Plus loin : « *Présenter nos amis et non pas ceux qui, par leur présence au sein de nos organisations, tendent à étrangler la Charte et ses défenseurs* ».

On y sent aussi d'autres inquiétudes sur la place que prennent les ennemis de la Charte et apparaît le nom de **Lunet** ; **Roy** signifie à

# Les dossiers de la métallurgie CGT

## COMITÉ POPULAIRE ALSTHOM

NOS SALAIRES SONT INSUFFISANTS, LA  
DIRECTION A FERMÉ L'USINE SANS SE  
SOUCIER COMMENT NOUS ALLONS NOURRIR  
NOS FAMILLES ! EXIGEONS LE PAIEMENT  
INTEGRAL DES SALAIRES DÛS PENDANT  
LA FERMETURE ! C'EST NOTRE DROIT !!  
FORMONS UNE DELEGATION QUI ROSERA  
CETTE RECLAMATION A LA DIRECTION !  
EN VOILA ASSEZ - UNISSONS-NOUS - ET  
AGISSONS

Fougères : « tu pourras dire à Lunet qu'il n'a aucune qualité pour nous faire parvenir des propositions pour le conseil d'administration du syndicat unique ; que nous ne recevons que celles qui nous sont adressées par les directions des organisations syndicales et non pas des sections !

Il y a dans cette attitude un acte d'indiscipline caractérisé. Il voudrait peut-être reprendre la petite méthode des cocos, mais cela ne prend pas et nous sommes complètement d'accord avec ta manière d'agir ».

Dans un autre courrier reçu par Roy de Roger Bertrand du Centre Syndicaliste de Propagande, le doute n'est plus de mise. L'infiltration est perçue :

« depuis plusieurs mois, les radios étrangères et les organisations clandestines du PC -au moyen de tracts- cherchent à semer le doute et à créer la confusion..... ».

Roy dans sa réponse tente de le rassurer y compris sur des menaces physiques : « je ne veux pas par la présente discuter de tes idées. Je veux simplement te faire remarquer que tu exagères quelque peu lorsque tu estimes que tous les feux des staliniens sont dirigés exclusivement sur nous »

A la lecture d'autres correspondances qu'il serait fastidieux de citer dans cette contribution, nous pouvons nous rendre compte que la situation politique pèse de plus en plus.

Les forces de l'axe sont sur la défensive. STALINGRAD a eu lieu. Partout la défaite s'annonce et le travail syndical dans le cadre de la Charte, malgré tous les efforts effectués pour lui donner une image de famille professionnelle réunie, collaborant avec le patronat de la métallurgie, a du mal à prendre.

Roy va se déplacer à plusieurs reprises ou répondre à des correspondances pour faire face à cette situation.

Le côté revendicatif lui échappe de plus en plus. Si jamais d'ailleurs il en a eu la maîtrise et Semat l'indique d'ailleurs dans le rapport du 15<sup>ème</sup> congrès : « Dès 1940, cette action revendicative alternera avec les sabotages de la production....., et ceci jusqu'à l'insurrection. Nos comités populaires illégaux proclamaient : ouvriers, techniciens, ingénieurs, sabotez, brisez les machines, incendiez les usines plutôt que de les voir servir à l'appareil de guerre hitlérien ».

Toujours Semat : « Le sabotage de la production fut organisé méthodiquement ; l'action engagée pour obtenir la carte de pain « travailleur de force »,

l'ouverture des cantines, le relèvement des salaires, le ravitaillement dans les usines par les groupes d'achats, le placement d'indemnités et l'allocation chômage furent autant de revendications inspirées par nous ».

C'est ainsi que Roy fait une correspondance à Fougères sur cette situation qui aboutit à des grèves et il cite une grève à Marseille. Il cite aussi les problèmes qu'il rencontre concernant le syndicat des métaux du Havre. Là nous avons un échange de correspondance concernant le secrétaire général de ce syndicat Eudier.

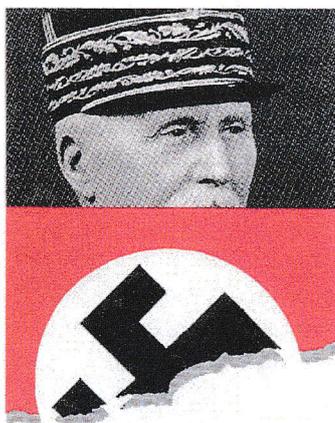
Celui-ci sera arrêté le 12.07.1941 et le syndicat reprit son activité. Eudier continuait dans le syndicalisme unique à poursuivre ses activités d'avant-guerre et s'est fait adjoindre le 30.08 1941 deux secrétaires : Panel (sympathisant communiste) et Richard (militant communiste).

Après l'arrestation d'Eudier, Roy obtint du Préfet la reprise du syndicat des métaux du HAVRE et de SENS qui avaient été dissous pour lien et mots d'ordre relevant de la 3<sup>ème</sup> internationale. Une autre correspondance est également intéressante et situe les difficultés d'impliquer dans la Charte de travail, le syndicalisme unique. Ce sont les différents courriers entre Dolker de l'Union des Syndicats ouvriers de Meurthe et Moselle et Roy qui l'attestent. Dans une lettre du 12.11 1941 Dolker l'admet et dit : « dans la région il ne faut se faire trop d'illusions car des usines importantes ont une direction allemande qui ne semble pas reconnaître le syndicat. Le point noir c'est Longwy. Je n'ose pas m'avancer car tu sais que c'était le fief communiste et comme je connais mal les camarades, j'hésite à m'engager..... A

## Les dossiers de la métallurgie CGT

*Neuves Maison je me heurte à une opposition de principes. Belin n'est pas encore digéré tout au moins en tant que ministre du travail ».*

Cette correspondance de Dolker s'arrête en 1942, mais il semble que tout ne va pas pour le mieux parmi les collaborateurs. Roy lâche quelques phrases éloquentes : « *quant au sectarisme, il ne hante pas le cerveau de mes amis. Il est à l'état chronique chez beaucoup de ceux qui prétendaient détenir et représenter les saines traditions du syndicalisme. Je n'en veux pour preuve qu'une certaine étude qui a été adressée aux militants il y a quelques mois sur la Charte du travail et qui émanait du Centre d'Etudes Syndicales et Techniques. Tu avoueras que dans ce factum il y avait pas mal de choses qu'il*



*était difficile de digérer sans rien dire..... ».* On retrouvera une dernière lettre de Dolker datée du 10 août 1944 annonçant le départ de son père pour Compiègne vers une destination inconnue.

On parle aussi de malversations et d'accusations concernant Grollier du chantier naval de La Ciotat. L'affaire se déroule à Marseille. Certains l'accusent d'avoir trusté les responsabilités de secrétaire et de trésorier et d'avoir mis de l'argent de coté.

L'intéressé accuse les autres de « *carambouilleurs* ». Il semble être soutenu par Roy.

Dans les correspondances, on découvre ainsi qu'à Marseille les luttes syndicales prennent de l'ampleur, en particulier chez les constructeurs et réparateurs de navires.

Conflit avec les constructeurs et réparateurs de navires au sujet d'un cahier de revendications, « *après 1 h 30 de discussion le mardi 14 mars 1944, rien obtenu, intransigeance totale de la part de Terrin.....Le mercredi après-midi les ouvriers de bord cessaient le travail et le jeudi matin les ateliers de construction et de réparation navale. Jeudi après-midi, entrevue avec l'inspecteur divisionnaire qui promettait une entrevue avec les patrons, travail repris à l'exception d'un chantier. Jeudi après-midi entrevue avec les patrons,*



*construction d'une commission spéciale des salaires..... ADN ont débrayé vendredi. 18 camarades de Port de Bouc arrêtés avant ces mouvements, intervention auprès du préfet régional qui les a fait relâcher».* C'est le rapport effectué par un dirigeant vichyste qui demande à Roy de venir d'urgence à Marseille.

On y retrouve par la suite un compte rendu entre la délégation patronale et ouvrière des industries des métaux de la région provençale sur différents

points : salaires, travail au rendement, zones territoriales pour fixation des salaires, amélioration des taux des allocations familiales, et un tableau des salaires pour les ouvriers de sexe masculin âgés de 20 ans révolus au moins pour chaque zone territoriale et chaque catégorie.

Comme on peut le constater le syndicalisme sous Pétain, le résidu collaborationniste a du mal à se faire accepter et il est traversé, c'est une opinion, par la méfiance qu'ils ont entre eux du fait de l'action des comités populaires, des communistes et de ceux qui au moment de la Charte du travail n'ont pas partagé l'idée de collaboration.

Certains sont accusés d'attentisme. Bref, la cohésion dans la fédération manque de ferveur. Nous en avons par exemple de ces suspicions qui règnent parmi eux sur le cas Dolker, dans une lettre écrite le 5.08.41 à Adrien Jeannin, Roy dit ceci : « *l'activité de Dolker au point de vue syndical est celle de nombreux camarades ; il est comme l'oiseau sur la branche et je ne suis pas du tout persuadé que les événements l'aient convaincu de la justesse de la position que nous occupons, mais malgré tout j'estime qu'il est indispensable de s'occuper de lui et de lui prouver si possible une fonction dans notre mouvement syndical. J'ai cru lire dans la pensée de Dolker et je suis persuadé que présentement il est attentiste convaincu. »*

Enfin, nous avons des documents de correspondance de ceux du syndicat des métaux et de Roy.

Au départ ces documents traitent des problèmes revendicatifs, d'activités des adhérents et des structures syndicales. Roy n'en reste pas là et engage des propos qui montrent que dans ce

# Les dossiers de la métallurgie CGT



secteur il n'est pas facile de mettre sur place une organisation syndicale vichyste, je le cite : *« nous pensions bien qu'à un moment donné, tu ne pourrais pas faire face autrement que d'accepter l'adhésion des cocos, mais avec ces types là il faut prendre des précautions. Tu as parfaitement raison d'envisager de les éliminer pour un temps assez long des organismes responsables de ton syndicat car nous sommes à peu près persuadés qu'ils n'ont pas changé ».*

Autres documents : *« Attendons les résultats de la Charte, l'activité des cocos y sera peut-être réglementée... Il sera bien de ne pas se faire allusion à eux et de me signaler ce que tu as à me dire sur une feuille séparée. Même au Bureau ils ont des sympathisants. »*

Leur obsession du communisme dans la structure syndicale les conduit aussi à croire qu'avec la Charte ils pourront se débarrasser définitivement du syndicalisme de lutte de classe.

**Roy** invite **Seux** un dirigeant, à poursuivre le recrutement et il lui indique pour le rassurer sur les communistes : *« nous savons par expérience que les communistes continuent leur travail de dénigrement systématique de tout ce qui n'est pas cher à la patrie de Staline. Cependant, nous sommes*

*persuadés que plus les événements vont, plus ils perdent de leur influence et qu'il suffirait de faire de notre pays une politique sociale audacieuse pour que le communisme soit d'ici quelques temps un vague souvenir »...*

*...« Je suis à peu près certain que tu ne trouvas pas énormément de différence, si ce n'est qu'au lieu de travailler pour un parti politique, le syndicat se cantonnera dans les questions professionnelles. »* Bref, **Roy** insiste bien pour à l'entreprise privilégier les relations professionnelles, telle que la Charte du travail les met en place par famille réunissant patronat et syndicat.

**Le syndicalisme sous Vichy dans la métallurgie n'aura jamais l'adhésion massive des travailleurs.**

Les correspondances et comptes rendus retrouvés les démontrent amplement. Dans ce syndicalisme unique, ils sont en difficulté pour mettre en œuvre la collaboration. Ils sont obligés de reconnaître que partout ils sont aux prises avec les revendications des travailleurs, des contradictions surgissent dans les entreprises sur la collaboration avec l'ennemi et ont à faire face à l'activité de ceux qui refusent la Charte y compris à l'intérieur de leur organisation et en particulier des résistants communistes qui y entrent pour organiser les luttes et les résistances et préparer la Libération.

**Les comités populaires** dans les entreprises de la métallurgie vont dans ce sens jouer un grand rôle pour les empêcher de rassembler les travailleurs autour de la Charte de Pétain et de l'association du capital et du travail.

Ce syndicalisme là, dit constructif, s'est donc englué dans plus que des connivences avec l'occupant nazi. Comment pouvait-il en être autrement, **Belin** et **Roy** y étaient déjà engagés quand ils s'opposaient à la réunification de la CGT, quand ils développaient leur anticommunisme viscéral.

Pour terminer laissons la parole à **R. Semat** : *« alors que nous menions une lutte sans merci contre l'envahisseur, les **Roy, Bardollet, Dupaquier, Gastal, Galantus, etc..** se vautraient dans la plus immonde collaboration avec les assassins de nos milliers de martyrs, **Roy** en particulier a dénoncé des camarades à la police et fit sortir de prison des gangsters comme **Mazzei**, d'ina plusieurs fois avec **Lehideux** qui fut l'agent de la Gestapo et livra des métallurgistes aux forbans d'Allemagne ».*

Cette contribution n'est qu'une modeste esquisse d'un travail historique plus approfondi qu'il serait nécessaire de faire pour la métallurgie avec des historiens, métallurgie qui fut certainement un terrain privilégié pour tenter de mettre en place une collaboration patronat/syndicat/fascisme.

**Nota :** *la FTM CGT dispose d'archives sur le fonctionnement de la fédération pendant l'occupation et cette première contribution a été possible par le classement de documents par le collectif archives de l'institut avec **Jean Pierre Elbaz** et le travail de recherche fait par **Hélène Stern**.*

**Bernard Lamirand**  
Président de l'IHS CGT Métaux